

7.

OBSERVATOIRE DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE • OCTOBRE 2026

Indicateurs du décrochage de la formation

Orientations après le préqualifiant

Réalisation : Rastoldo F., Mouad R., Cecchini A., Scalambrin L.

Service de la recherche en éducation | Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse

La mise en place de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans (FO18) a été en grande partie réalisée par un accroissement des programmes de préqualification qui visent à soutenir les jeunes en difficultés lors de leur transition entre l'école obligatoire et une filière du secondaire II (transition I), dont la réussite mène à une première certification. Cet accroissement est multiforme. Il comprend d'abord une redéfinition des mesures qui existaient avant FO18 (p. ex. les classes préparatoires scolaires ou professionnelles, le centre de formation préprofessionnelle). Ensuite, des mesures complémentaires ont été créées, ciblées sur les problématiques des jeunes en difficulté lors de la transition I (p. ex. les parcours individualisés). Enfin, des activités qui pouvaient préexister à FO18 ont été intégrées à l'ensemble des dispositifs reconnus comme préqualifiants par le Département de l'instruction publique (DIP), p. ex. CAP Formations [cf. indicateur 2] ou certains dispositifs socio-éducatifs devenus partenaires du DIP dans le cadre de FO18. La réforme du préqualifiant, effective dès la rentrée 2026, modifie l'organisation de ces mesures. Leur forme pourrait également évoluer.

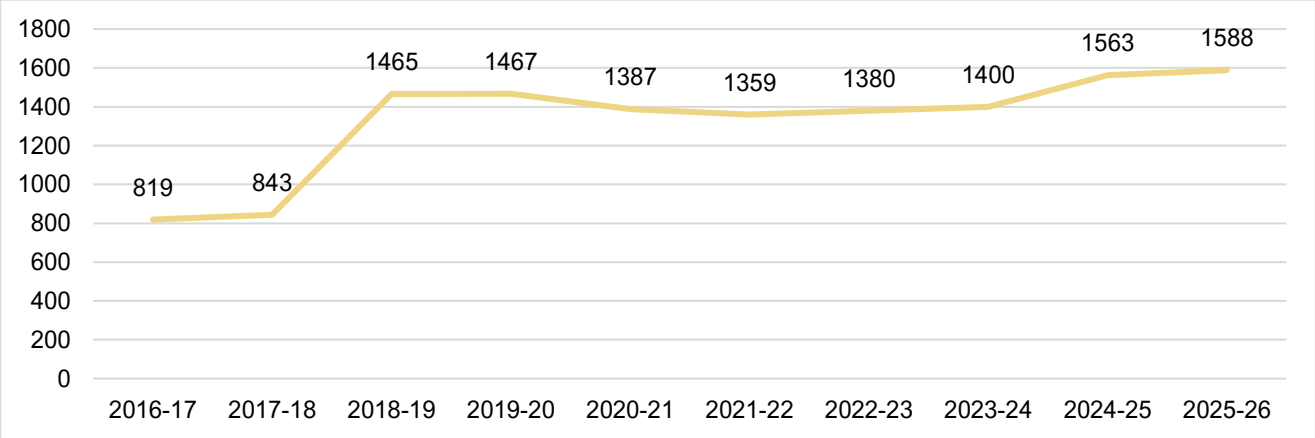
L'obligation de la formation jusqu'à 18 ans, dans sa volonté de diminuer le nombre de jeunes qui décrochaient durant la transition I, a donc considérablement étendu les effectifs des programmes de préqualification, mais aussi leur périmètre d'intervention ainsi que la diversité des mesures proposées aux jeunes à risque de décrochage. Tous les programmes de préqualification s'activent, avec des focalisations variables, autour de l'augmentation ou de la restauration des performances scolaires (notamment pour les rendre compatibles avec les exigences d'entrée en formation duale), de l'orientation (professionnelle surtout), du soutien socio-éducatif (remobilisation, motivation, engagement dans un processus de formation) et de l'expérience professionnelle (stages en entreprise ou en écoles professionnelles). Cet indicateur rend compte des parcours des jeunes (souvent mineurs, mais pas seulement) qui, lors de la transition I, fréquentent l'une ou l'autre de ces structures, parfois de manière itérative.

Population de référence
L'ensemble des jeunes inscrits (au 31.12) dans un programme du DIP proposant des mesures de préqualification, y compris les programmes relevant d'autres instances (publiques ou privées) qui participent au partenariat avec le DIP, partenariat institué par le groupe de concertation EQIP-FO18, dès 2019. La majorité des jeunes concernés ont moins de 18 ans, mais une grande partie des programmes de préqualification accueille également des jeunes au-delà de la majorité.

Fort accroissement du public et du périmètre de la formation préqualifiante depuis FO18

Avec l'instauration de FO18, les effectifs des programmes de préqualification ont connu une croissance forte et subite. Un peu plus de 800 jeunes les fréquentaient avant la rentrée 2018-19 et, depuis, Ils et elles sont plus de 1500 (Fig. 7.1). Cette augmentation est due au fait que les jeunes de moins de 18 ans qui ne sont pas entrés en formation certifiante après une année de préqualifiant sont tenus de poursuivre leur formation l'année qui suit (auparavant, nombre d'entre eux cessaient toute formation). De la même manière, les jeunes qui n'arrivent pas à se maintenir dans une filière qualifiante et qui ne se sont pas tournés vers une autre filière sont orientés, si elles ou ils n'ont pas atteint leur majorité, vers un programme de préqualification (élargissement du public). Enfin, certaines mesures qui auparavant n'entraient pas dans le système de préqualification sont désormais considérées comme préqualifiantes (élargissement du périmètre).

7.1 Évolution du nombre de jeunes qui fréquentent un programme de préqualification



Sources : SRED – nBDS. Situation au 31.12

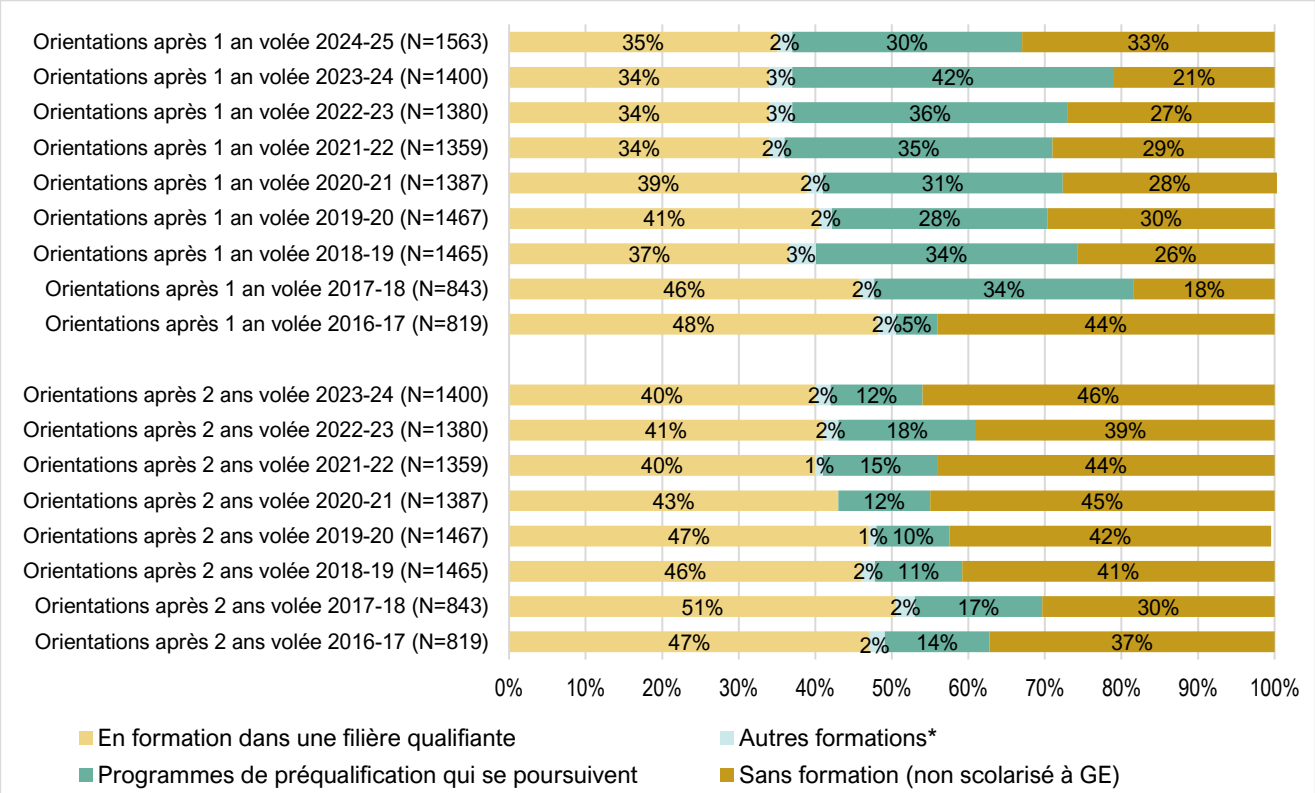
Notons que le nombre de places d'apprentissage, principal débouché des jeunes du préqualifiant, augmente légèrement, mais pas autant que la croissance démographique. Ces places sont, de surcroît, de plus en plus occupées par des jeunes pouvant faire valoir une expérience scolaire plus importante, par exemple un passage par l'ECG (Rastoldo, 2021). Cette conjonction peut contribuer à créer une sorte d'« effet de seuil » rendant plus difficile l'entrée en apprentissage des jeunes au parcours scolaire fragile.

En 2024-25, environ un tiers des élèves du préqualifiant ont rejoint directement une filière certifiante du secondaire II, mais cette proportion tend à s'éroder

Pour la cohorte en préqualifiant de l'année scolaire 2024-25, un tiers environ rejoint une formation certifiante l'année suivante et quasiment la même proportion poursuit sa formation par une autre mesure de préqualification. C'est d'ailleurs une obligation pour les mineurs. Enfin, trois jeunes sur dix sont restés sans formation à l'issue de cette année. Depuis l'obligation de formation jusqu'à 18 ans (FO18), ces proportions varient peu d'une année à l'autre. On constate, depuis 2016, toutefois une diminution faible, mais constante, de la part de celles et ceux qui entrent dans une formation qualifiante avec une stabilisation dès 2021. Les décrochages, lorsqu'ils diminuent, se font au prix d'une augmentation du nombre de jeunes qui restent une deuxième année dans le préqualifiant. Les autres orientations (formations privées ou spécialisées notamment) sont très marginales (Fig. 7.2).

Par rapport à la situation précédant FO18, deux différences apparaissent. La première concerne le volume de jeunes scolarisés dans le préqualifiant, en nette hausse depuis FO18 (environ +70%). La deuxième concerne le maintien dans des programmes de préqualification de jeunes (mineurs surtout) qui, auparavant, interrompaient toute formation.

7.2 Orientations, après 1 an et 2 ans, des élèves fréquentant un programme de préqualification au 31.12



* Formations spécialisées, en école privée, à domicile, ou hors du canton et non spécifiées.

Sources : SRED – nBDS. Situation au 31.12

> Les orientations présentées dans ce graphique (ainsi que dans le graphique 7.4) sont issues de la comparaison entre deux situations au 31.12. Le nombre d'élèves sans formation comprend donc ceux qui ont interrompu leur formation l'année suivant un programme de préqualification, auxquels s'ajoutent ceux qui ont poursuivi une formation en septembre de l'année suivante, mais qui n'ont pas réussi à s'y maintenir jusqu'au 31.12. En ce sens, la proportion de jeunes sans formation est un peu plus élevée que celle présentée dans le graphique 1.5 de l'indicateur 1 (différence de 3 à 5%). En effet, dans ce dernier graphique, les jeunes qui ont poursuivi une formation ne sont pas considérés comme décrocheurs même si elles et ils n'ont pas réussi à se maintenir en formation jusqu'au 31.12 (dans ce cas, ces jeunes seront considérés comme des décrocheurs l'année suivante, soit l'année scolaire où elles et ils ont effectivement arrêté leur formation). Le taux d'interruption pour une année scolaire le plus précis est donc à rechercher dans le tableau 1.5 de l'indicateur 1, et le présent tableau comparant deux situations au 31.12 est une présentation des transitions sur deux années scolaires, incluant les mouvements de scolarité en fin d'une année (de janvier à juin) et en début de l'année suivante (de septembre à décembre).
>
> **Clé de lecture :** la situation un an et deux ans après l'année de préqualification est une présentation séquentielle, et non longitudinale. Ainsi, par exemple, la population des jeunes en formation qualifiante deux ans après est composée 1) des jeunes qui ont repris une formation qualifiante l'année précédente et qui s'y sont maintenus, et 2) des jeunes qui ont repris une formation qualifiante deux ans après, moins ceux qui ont repris une formation qualifiante l'année précédente, mais qui ne s'y sont pas maintenus la deuxième année.

Avec un recul de deux ans, la situation globale montre qu'environ 40% des jeunes entrent dans une filière qualifiante. Par rapport à l'année précédente, on constate une légère diminution (-1 point). Il s'agit des jeunes qui ont persisté dans leur formation, auxquels s'ajoutent celles et ceux qui l'ont rejoint une année après, dont sont soustrait celles et ceux qui n'ont pas réussi à s'y maintenir. La déscolarisation est en augmentation par rapport à l'année précédente (46% vs 39%), ce qui correspond à la diminution des jeunes qui restent dans le préqualifiant (avec 12% vs 18% l'année précédente). Les « autres formations » restent stables et marginales (autour de 2%) (Fig. 7.2). Cette situation globale est d'une assez grande stabilité sur les quatre dernières années.

Les aménagements de la transition I depuis FO18 ont permis de maintenir un plus grand nombre de jeunes dans le giron de la formation (préqualifiante). Ce nombre passe pratiquement du simple au double (cf. Fig. 7.1), diminuant ainsi notablement le nombre de déscolarisations rapides après la sortie du cycle d'orientation (CO). En revanche, la proportion de jeunes entrés dans une filière certifiante une ou deux années après diminue légèrement. En effet, deux ans après, le taux de déscolarisation est resté comparable avant et après FO18, avec quelques nuances selon les cohortes. Il s'agit probablement d'un effet de seuil (discuté dans l'indicateur 1), qui voit une intégration forte des mineurs dans le préqualifiant. Quant aux interruptions, elles diminuent, mais se reportent aussi partiellement sur le moment où les jeunes deviennent majeurs, bien que certaines et certains fréquentent encore des mesures de soutien pour un retour en formation (CAP Formations pour les jeunes majeurs, cf. indicateur 2).

Des orientations très variables selon le programme de préqualification

L'orientation après un programme de préqualification varie fortement en fonction du contenu, des formes et des objectifs de chaque dispositif, mais aussi des caractéristiques des jeunes qui les fréquentent. Certaines mesures sont très proches d'une formation duale (les classes préparatoires professionnelles notamment), tandis que d'autres constituent clairement un « détour » visant davantage l'orientation, la motivation et l'engagement dans un processus de formation. Ces dernières, de fait, accueillent des jeunes qui sont plus éloignés des exigences minimales pour entrer dans une formation certifiante (parcours de remobilisation, dispositifs externes alliés à CAP Formations notamment). Sans surprise, bon nombre de ces jeunes poursuivent ensuite dans un programme préqualifiant pouvant, sur la base des acquis précédents, mieux les positionner sur le marché de l'apprentissage. Ces différents publics sont aussi constitués par les conditions d'entrée dans ces différentes mesures. Certaines mesures exigent un profil scolaire minimal (préparatoires EC et ECG), d'autres un entretien autour de la motivation et du projet (préparatoires professionnelles) et d'autres encore n'ont pas de prérequis.

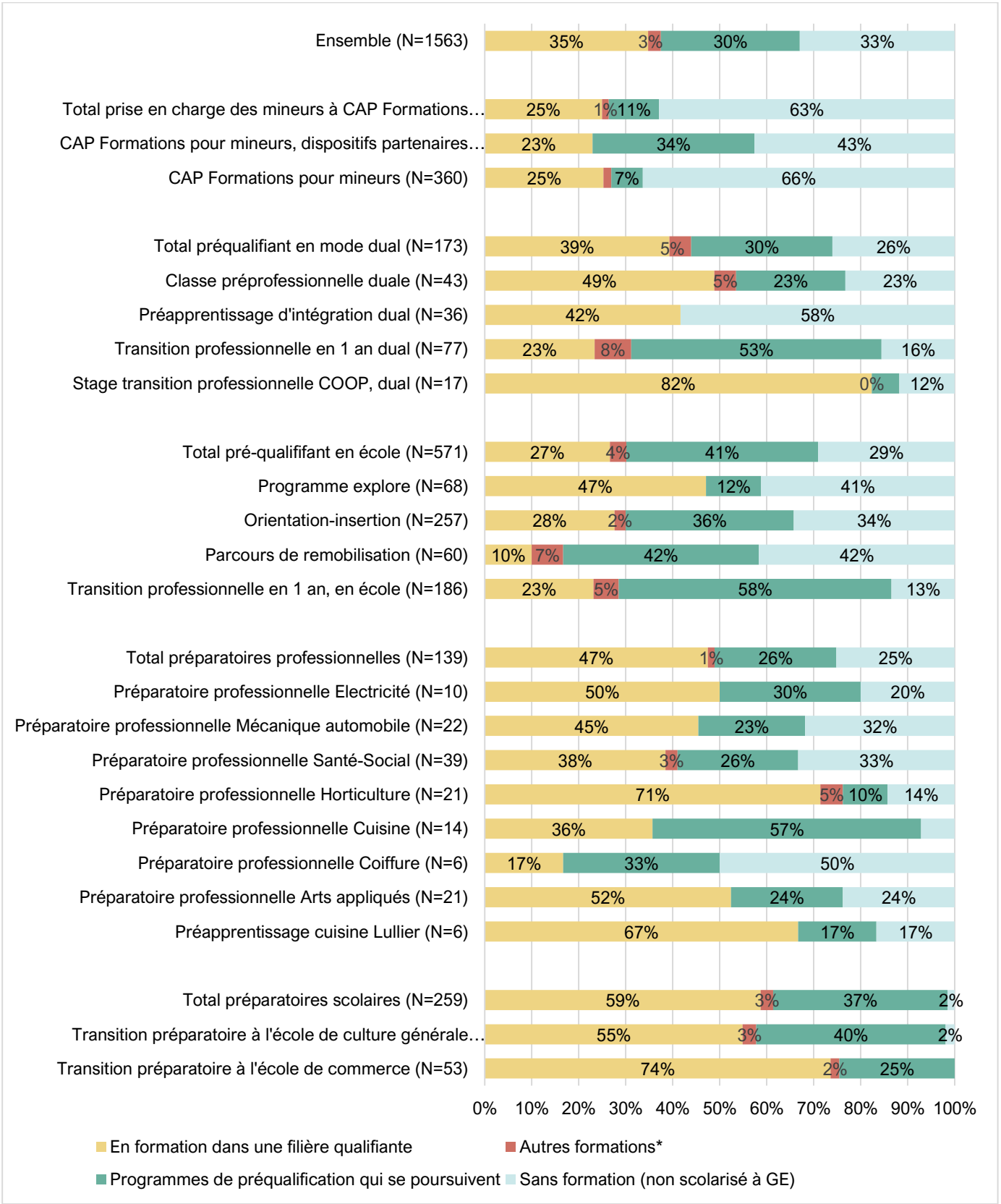
En outre, l'organisation du préqualifiant prévoit deux types de mesures : celles qui sont a priori majoritairement destinées aux élèves qui sortent du secondaire I (transition professionnelle à plein temps, préparatoire de l'ECG notamment) et celles qui constituent des mesures de second ordre, surtout destinées aux jeunes qui, après une année de préqualifiant, n'ont toujours pas réussi à rejoindre une filière certifiante. On perçoit donc une double structuration des programmes de préqualification. D'une part, ils se distinguent selon leur focalisation, certains visant une entrée la plus rapide possible en formation qualifiante, tandis que d'autres cherchent à restaurer un ensemble de compétences facilitant, à terme, l'accès à une formation qualifiante. D'autre part, ils se différencient par leur place dans l'organisation du secondaire II, selon qu'ils s'adressent aux jeunes directement issus du cycle d'orientation ou à celles et ceux qui, après une année, n'ont pas encore intégré ou maintenu une filière certifiante.

Enfin, les différentes mesures ont des effectifs très variables, d'une dizaine de jeunes par année pour certaines (parcours de remobilisation, stages duals COOP, notamment), à plusieurs centaines pour d'autres (préparatoires de l'ECG, transition professionnelle à plein temps en école, notamment). Ce dernier constat est aussi un reflet de l'organisation du préqualifiant dans le secondaire II, incluant notamment les ressources disponibles, la politique d'orientation, les diagnostics portés sur les difficultés des jeunes et les partenariats éventuels.

Les jeunes passés par les programmes préparatoires, qu'ils se déroulent dans une forme scolaire ou dans un centre de formation professionnelle, sont les plus susceptibles d'intégrer rapidement une formation qualifiante. Plus de la moitié intègre une filière certifiante l'année suivante et la déscolarisation est faible (Fig. 7.3). Les programmes incluant une expérience dans une entreprise (formations duales) conduisent aussi une proportion importante de jeunes à intégrer une filière certifiante, mais aussi un risque de décrochage assez fort l'année suivante (en moyenne 26%). Les programmes préqualifiants se déroulant en école, plus largement axés vers une restauration de l'engagement des jeunes dans leurs parcours de formation, orientent plus fréquemment vers d'autres programmes préqualifiants (à 41%). Après CAP Formations (y compris les mesures des structures partenaires du DIP), les risques de déscolarisation sont élevés (plus de 60%), car ces mesures arrivent en deuxième, voire en troisième, instances et concernent les jeunes les plus éloignés d'une reprise de toute

formation. Par ailleurs, leur position institutionnelle les dispose à accueillir les jeunes les plus âgés (donc au seuil de leur majorité). Relevons néanmoins qu'une fois la majorité acquise, les jeunes de CAP Formations poursuivent souvent leur fréquentation de ce programme (cf. indicateur 2), et parfois jusqu'à reprendre une formation.

7.3 Orientations selon le programme de préqualification, cohorte en préqualifiant en 2024-25



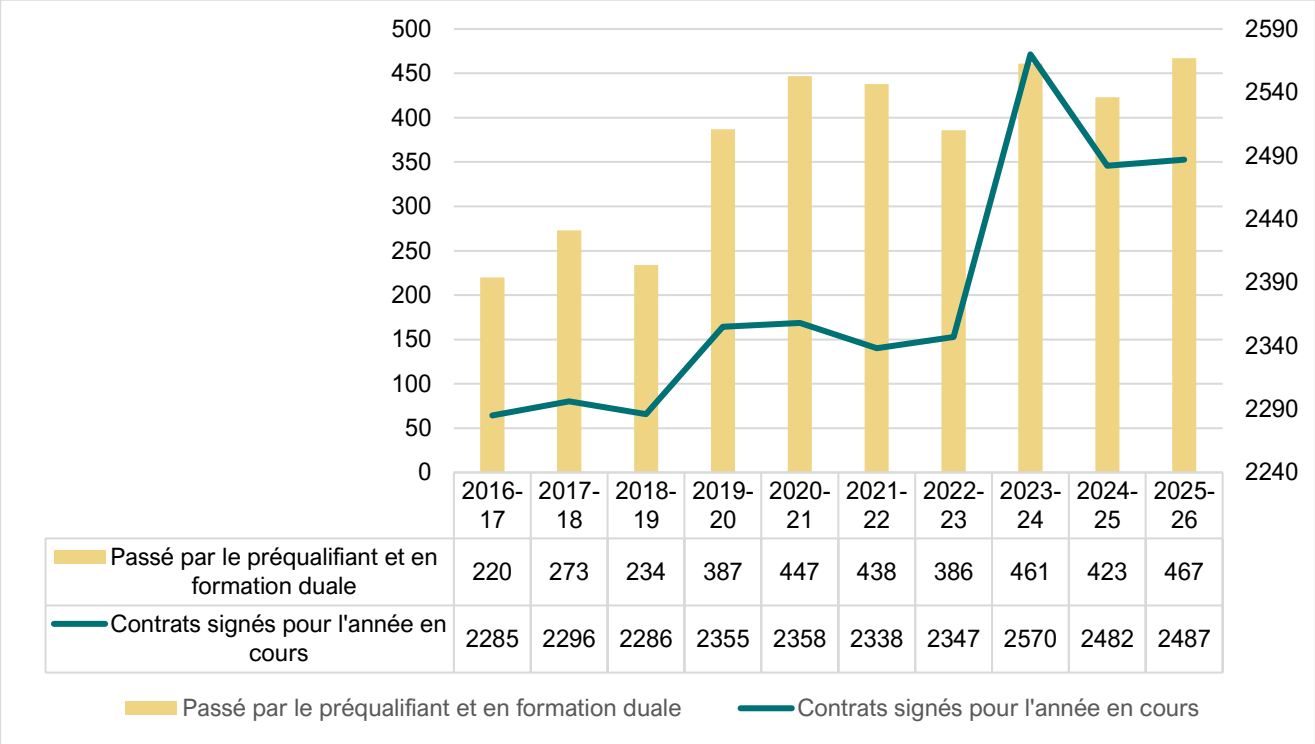
* Formations spécialisées, en école privée, à domicile, ou hors du canton et non spécifiées.

Sources : SRED – nBDS. Situation au 31.12

Des orientations en formation duale fortement liées aux fluctuations du marché de l'apprentissage

On observe, sur les neuf dernières années, une relation forte et significative (coefficient de corrélation de 0.74, $p<0.01$) entre le nombre de places d'apprentissage (contrats signés) et le nombre de jeunes issus du préqualifiant qui réussissent à intégrer une formation duale (Fig. 7.4).

7.4 Évolution du nombre de jeunes entrés en formation duale après le préqualifiant (en t+1 et t+2) en regard du nombre de contrats d'apprentissage signés



	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26
Passé par le préqualifiant et en formation duale	220	273	234	387	447	438	386	461	423	467
Contrats signés pour l'année en cours	2285	2296	2286	2355	2358	2338	2347	2570	2482	2487

Sources : OFPC et SRED – nBDS. Situation au 31.12

En observant le nombre de jeunes qui commencent une formation duale après une ou deux années de préqualifiant, on constate une évolution cohérente avec le nombre total de contrats signés pour un apprentissage. La corrélation est très forte, indiquant que l'augmentation de la possibilité pour ces jeunes d'entrer en formation duale est directement liée à un accroissement des places d'apprentissage. À l'inverse, toute contraction sur ce marché se répercute directement sur les possibilités d'orientation. Un enjeu majeur pour permettre aux jeunes issus des programmes de préqualification d'entrer dans une filière de formation duale réside donc dans l'augmentation des places d'apprentissage disponibles. La différence entre le nombre de contrats signés en début d'année et les effectifs scolarisés au 31.12 en formation duale (soit trois mois plus tard) montre également qu'une partie des résiliations interviennent durant cette période, ce qui met en évidence l'enjeu de l'accompagnement durant la formation (cf. indicateur 6).

Une tension entre suivi individualisé et organisation administrative ?

L'extension des mesures préqualifiantes lors de la mise en place de FO18 vise à fournir aux jeunes, selon leur situation, un programme, voire une suite de programmes assez précisément adaptés à leurs besoins (peut-être aussi à leurs envies) (Fig. 7.5). Dans cette perspective, ces programmes devraient permettre aux jeunes de capitaliser sur les compétences précédemment acquises et sur la maturation de leur projet de formation. Les mesures devraient donc non pas se juxtaposer, mais plutôt s'enchaîner de manière à répondre à son évolution.

Toutefois, les contraintes organisationnelles font que ces dispositifs se déroulent quasiment toujours dans le cadre d'une formation organisée sur un mode collectif.

7.5 Les formes de poursuite du préqualifiant

Les cinq transitions les plus fréquentes pour les 336 jeunes qui fréquentent pour la première fois le préqualifiant en 2024-25 et qui poursuivent en préqualifiant en 2025-26 (2e année en préqualifiant)

Situation au 31.12.2024	Situation au 31.12 2025	Nombre de jeunes
Préparatoire ECG	Orientation-insertion*	57
Transition professionnelle en école	Orientation-insertion	45
Transition professionnelle duale	Orientation-insertion	20
Transition professionnelle en école	Transition professionnelle en école	13
Orientation-insertion	Programme explore	10
Au total		145 jeunes sur 336, soit 43%

* Le parcours orientation-insertion est la fusion, depuis l'année 2023-24, des parcours vers l'apprentissage et des stages par rotation.

Les cinq transitions les plus fréquentes pour les 126 jeunes en préqualifiant en 2024-25, qui l'étaient déjà l'année avant, et qui poursuivent en préqualifiant en 2025-26 (3e année en préqualifiant)

Situation au 31.12.2023	Situation au 31.12 2024	Nombre de jeunes
Remobilisation	CAP Formations	33
Orientation-insertion	Programme explore	13
Orientation-insertion	CAP Formations, dispositifs externes	13
CAP Formations	CAP Formations	8
CAP Formations, dispositifs externes	CAP Formations	5
Au total		72 jeunes sur 126, soit 57%

Sources : SRED – nBDS. Situation au 31.12

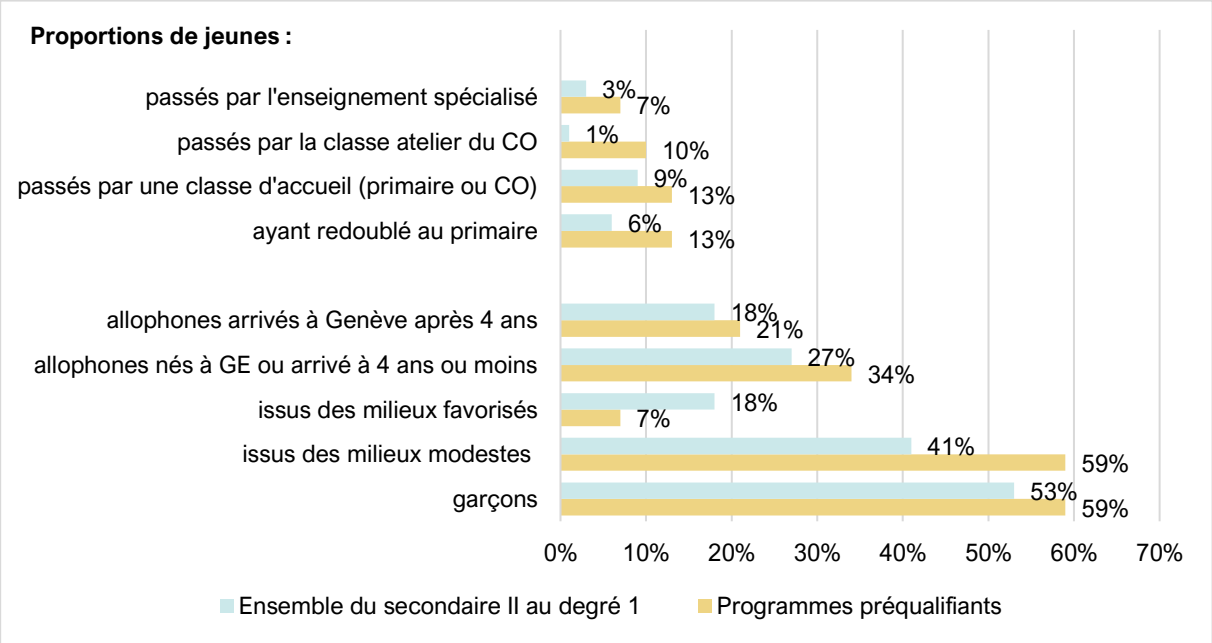
Les 20 programmes présentés ci-dessus (cf. Fig. 7.3) devraient permettre théoriquement 400 modalités de transition différentes en deux ans de préqualifiant. Dans les faits, les parcours sont assez fortement structurés institutionnellement. Actuellement, on compte 69 transitions différentes pour celles et ceux qui passent de leur 1re année de préqualification à une 2e année de préqualification, et 34 transitions différentes pour les jeunes qui passent de leur 2e année de préqualification à une 3e année de préqualification. Cependant, les cinq transitions les plus fréquentes après un an et après deux ans de préqualifiant accueillent environ la moitié des élèves (Fig. 7.5).

De plus, on perçoit assez nettement la manière dont les mesures de préqualification sont organisées administrativement, notamment en lien avec leurs capacités d'accueil (et donc leur poids démographique) : d'abord – massivement – la préparatoire de l'ECG et la transition professionnelle à plein temps en école, suivis du module orientation-insertion des parcours individualisés ; enfin, si aucune solution n'est trouvée, CAP Formations et les dispositifs partenaires DIP. Les transitions les plus fréquentes tendent à montrer un cheminement davantage structuré selon des critères organisationnels que selon les besoins individuels des jeunes en difficulté (cet indicateur ne renseigne en revanche pas sur la cohérence du suivi durant l'exercice d'un programme de préqualification). Relevons encore que ce modèle de transitions est relativement stable depuis la mise en place de FO18

Un profil marqué par des fragilités sociales et scolaires

Comme généralement pour les jeunes en situation scolaire vulnérable, ceux qui fréquentent une mesure de préqualification sont plus souvent des garçons de milieux sociaux peu favorisés, parfois migrants ou issus de la migration. Par ailleurs, ces jeunes ont généralement, plus que les autres, connu des difficultés dans leur parcours antérieur (redoublements p. ex.), confirmant que les risques de rupture relèvent davantage d'un processus se développant dans la durée que d'événements ponctuels.

7.6 Profil scolaire et social des jeunes qui fréquentent une formation préqualifiante, cohorte 2024-25



Sources : SRED – nBDS. Situation au 31.12

Pour en savoir plus

Définitions

Les programmes de préqualification sont décrits notamment sur le site :
https://edu.ge.ch/enseignement/esii-enseignement-secondaire-ii/transition

Sources

Les données sont extraites de la base de données scolaires du DIP (nBDS).

Pour aller plus loin

Tous les travaux du SRED consacrés au décrochage de la formation et aux mesures de soutiens destinées aux jeunes à risque de décrochage sont disponibles sur la page :

https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/observer-analyser-mieux-comprendre/observatoire-du-decrochage-scolaire